

# Conflits et gestion des ressources naturelles



Organisation des  
Néobots  
Unites  
pour l'  
Administration  
et l'  
Amélioration

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les opinions exprimées dans ce document sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit: électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. Toute demande d'autorisation devra être adressée au Directeur de la Division de l'information, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie, et comporter des indications précises sur l'objet et l'étendue de la reproduction.

© F A O 2 0 0 1

TEXTE PAR: Violet Matiru

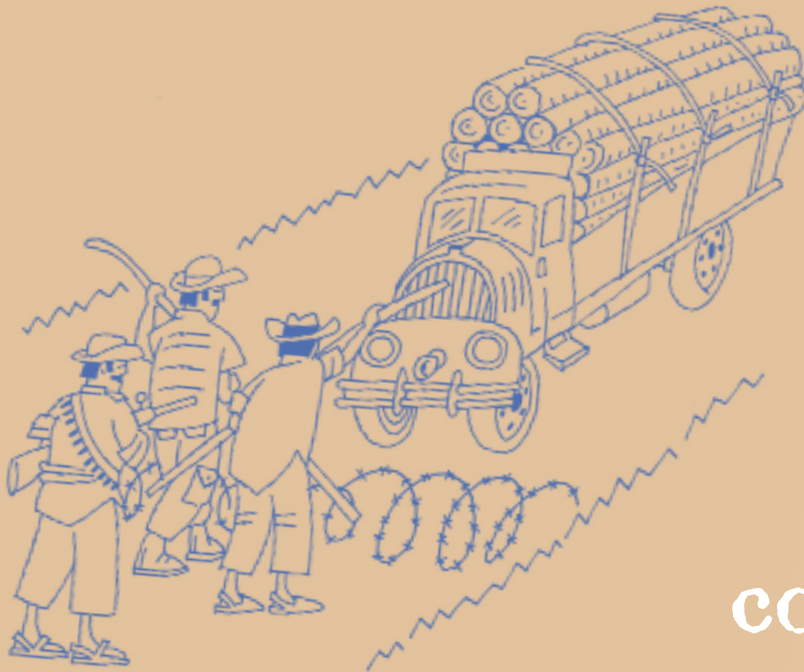
EDITÉ PAR: Nancy Hart et Peter Castro

ILLUSTRATIONS: Guida Joseph et Aldo Di Domenico

MAQUETTE: Maxstudio

PHOTOGRAPHIES: Roberto Faidutti





# Gestion et résolution des conflits liés aux ressources naturelles

**LES CONFLITS LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES** procèdent des désaccords et des différends sur l'accès, le contrôle et l'utilisation des ressources naturelles. Ces conflits naissent souvent du fait que les populations utilisent les ressources – forêts, eau, pâturages

**Comment définir les  
conflits liés aux  
ressources naturelles  
et quelles en sont les  
conséquences?**

et terres – à des fins différentes, ou entendent les gérer de diverses manières. Les

différends naissent également en cas d'incompatibilité des intérêts

et des besoins des uns et des autres, ou de négligence des priorités de certains groupes d'utilisateurs dans les politiques, programmes et projets. Ces conflits d'intérêts sont une caractéristique inévitable de toutes les sociétés.

Au cours des dernières années, les conflits liés aux ressources naturelles ont pris de l'ampleur et se sont intensifiés. Si ces conflits ne sont pas réglés, ils risquent de provoquer des réactions violentes, une dégradation de l'environnement et des moyens d'existence, et une interruption des projets. Reconnaître que le conflit est inhérent à tout système d'utilisation des ressources constitue une condition *sine qua non* pour une gestion durable, participative et équitable.



## Pourquoi les conflits éclatent-ils?

### LES CONFLITS LIÉS AUX RESSOURCES

**NATURELLES** ont toujours existé, en partie à cause des demandes multiples et des pressions concurrentes s'exerçant sur les ressources. Les conflits peuvent apparaître en cas d'exclusion des groupes d'utilisateurs de la gestion des ressources naturelles. Ils résultent également de contradictions entre les systèmes de gestion locaux et les systèmes introduits; d'incompréhensions et d'un manque d'information sur les objectifs des politiques et des programmes; de contradictions et d'un manque de transparence des lois et politiques; ainsi que d'une distribution inégale des ressources; ou d'une mauvaise application des politiques et programmes.

Le conflit sera toujours présent à un certain degré au sein d'une communauté, mais il peut souvent être géré ou réglé.

## Comment se manifestent les conflits?

**LA FORME ET L'INTENSITÉ** des conflits varient considérablement au sein d'une communauté donnée, en fonction du lieu et du temps. Ils se manifestent de plusieurs manières, de la violation des règles aux actes de sabotage et de violence.

Parfois, les conflits restent cachés ou à l'état latent. Les populations peuvent laisser couvrir leurs ressentiments pour des raisons aussi diverses que la peur, la méfiance, la pression du groupe, les contraintes financières, l'exclusion de certaines procédures de résolution des conflits; ou encore pour des raisons stratégiques. Certaines sociétés encourageant leurs membres à éviter les confrontations publiques, l'absence de querelles publiques ne saurait être synonyme d'absence de conflits.

## Scénario I

### COMMUNICATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS PAR VOIES ÉLECTRONIQUES

Un gouvernement a créé une zone protégée afin de conserver sa riche biodiversité et son importance historique. Les autorités nationales ont, avec la collaboration de plusieurs organismes internationaux de défense de l'environnement, élaboré un plan d'aménagement qui prévoit l'interdiction des cultures dans cette zone, malgré la présence de communautés agricoles. Les populations locales ignoraient tout du plan jusqu'à sa mise au point définitive. Elles ont formulé leurs objections, mais les autorités n'en ont pas tenu compte.

Grâce à l'assistance d'un groupe écologiste international, tous les villageois – instruits et illettrés – ont pu réaliser un film vidéo expliquant pourquoi ils récusaient le plan. Les cassettes vidéo ont fait l'objet d'une large diffusion, y compris sur le Web. L'utilisation des voies électroniques a porté le conflit sur la scène mondiale.



### Quels sont les différents acteurs?

#### LES CONFLITS LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES

apparaissent à plusieurs niveaux et font intervenir une série d'acteurs. On note des conflits entre les hommes et les femmes pour l'utilisation des arbres, des conflits entre communautés voisines pour le contrôle des zones boisées; ainsi que des conflits entre les villages, les organisations communautaires, les entreprises locales et multinationales, les gouvernements, les organismes de développement international et les ONG pour l'utilisation et la gestion d'importantes parcelles forestières. La caractéristique commune à la plupart des conflits est la présence de multiples acteurs, qui peuvent eux-mêmes être subdivisés en sous-groupes ayant des intérêts variés.



## Comment les différents groupes gèrent-ils les conflits liés aux ressources naturelles?

**LA FAÇON DONT LES INDIVIDUS** réagissent face aux conflits liés aux ressources naturelles varie considérablement, y compris au sein d'une même communauté. Chaque communauté développe ses propres mécanismes de gestion des conflits. Ces mécanismes peuvent être formels ou informels, violents ou pacifiques, équitables ou non. Les stratégies spécifiques peuvent varier, mais les techniques élémentaires de gestion des conflits restent les mêmes: prévention, coercition, négociation, médiation, arbitrage et jugement.

Les personnes se trouvant impliquées dans un conflit portant sur les ressources naturelles agissent selon leurs préférences, la compréhension de leurs choix, la perception qu'elles ont de leurs chances de succès et leurs relations avec les autres acteurs. Elles n'ont pas toutes le même accès à tous les choix – divers facteurs comme le sexe, la classe sociale ou l'âge peuvent limiter les possibilités de certains groupes et individus. Les changements saisonniers qui déterminent les types de travail et le flux des revenus peuvent affecter la capacité des populations à agir. Enfin, la nature même du conflit peut exiger le recours aux voies légales.



# Définitions

## des principales stratégies de gestion et de résolution des conflits

### Prévention

Action qui consiste à éviter qu'un conflit ne se manifeste publiquement.

### Médiation

Action qui consiste à utiliser une tierce partie pour faciliter le processus de négociation. (Un médiateur ne dispose pas de l'autorité nécessaire pour imposer une solution.)

### Jugement

Action qui consiste à porter le conflit devant le juge ou une autorité administrative qui prend une décision qui s'impose à toutes les parties.

### Négociation

Processus volontaire par lequel les parties en conflit parviennent à un accord par consensus.

### Arbitrage

Action qui consiste à porter le conflit devant une tierce partie acceptée par toutes les parties, qui rend une décision.

### Coercition

Action qui consiste à menacer ou à user de la force pour imposer sa volonté.



# Politiques, programmes et projets de gestion des ressources naturelles: sources et scènes de conflits

**LES POLITIQUES, PROGRAMMES** et projets concernant les ressources naturelles constituent un cadre important pour affronter les besoins et préoccupations à l'origine des conflits. Paradoxalement, ces politiques, programmes et projets peuvent eux-mêmes constituer des sources ou des scènes de conflits, même si leur objectif est de contribuer à les résoudre. Cette situation est généralement la résultante d'un manque de participation des populations locales à toutes les phases d'intervention, et de l'absence d'une anticipation suffisante des conflits potentiels.

**Parmi les causes de conflits survenant au cours de la mise en œuvre des politiques, programmes et projets, on peut citer:**

- les politiques imposées aux populations locales;
- un manque d'harmonie et de coordination entre les législations en vigueur et les procédures juridiques;
- la mauvaise identification et la consultation insuffisante des acteurs;
- le manque de coordination des efforts de planification;
- la diffusion inadéquate ou insuffisante des informations;
- les moyens institutionnels limités;
- un suivi et une évaluation insuffisants des programmes;
- l'absence de mécanismes efficaces de gestion des conflits.

## **Politiques imposées aux populations locales**

LES POLITIQUES ET INTERVENTIONS relatives aux ressources naturelles sont généralement formulées sans une participation active et durable des communautés et des utilisateurs des ressources locales. Certains gouvernements ont pendant longtemps utilisé des stratégies de gestion centralisées, qui consistent à confier tout le pouvoir de contrôle aux unités administratives et aux experts. D'une manière générale, ces politiques et méthodes ne tiennent pas compte des droits des populations locales et de leurs pratiques en matière de gestion des ressources naturelles. Par exemple, l'introduction de nouvelles politiques et interventions sans consultation locale préalable, pourrait conduire à supplanter, compromettre ou affaiblir les institutions communautaires qui gouvernent l'utilisation des ressources.

# Manque d'harmonie et de coordination entre les législations en vigueur et les procédures juridiques

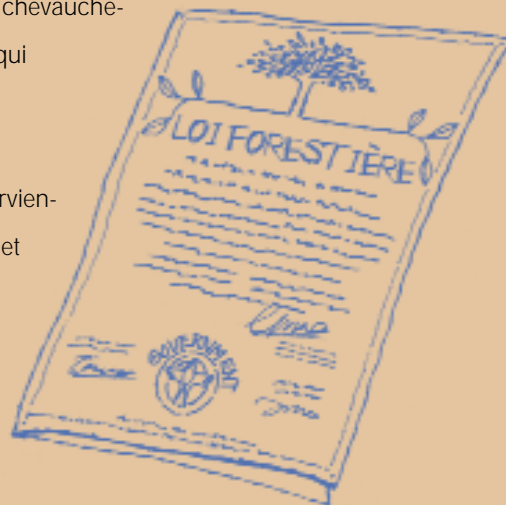
LA PLUPART DES PAYS CONNAISSENT un pluralisme

juridique – la coexistence de divers systèmes et procédures juridiques, de type formel et informel, au sein du même espace socio-politique. Ces systèmes juridiques peuvent procéder de l'État nation, de la religion, du groupe ethnique, des coutumes locales, des accords internationaux, ou d'autres

sources. Il existe généralement des chevauche-

ments entre ces diverses structures législatives, qui sont soit complémentaires, soit concurrentes ou contradictoires.

Les conflits liés aux ressources naturelles surviennent parfois du fait de l'absence d'une cohésion et d'une coordination entre les divers textes de loi, notamment lorsque les politiques, programmes et projets ne tiennent pas compte des situations locales.



## Scénario II

### ABSENCE DE COORDINATION ENTRE LES SYSTÈMES JURIDIQUES OFFICIELS ET LE DROIT COUTUMIER

Un organisme de développement international a accordé son soutien en vue de la remise en état et du réaménagement d'un puits manuel traditionnel, sous le contrôle exclusif d'un clan local. L'organisme a insisté sur le fait que les propriétaires des terres signent des documents ayant force de loi, pour garantir à tous les membres de la communauté l'accès au puits rénové. Cependant, le clan auquel appartient les terres a réussi à dissuader les autres d'utiliser le puits en invoquant le droit coutumier.

# Mauvaise identification et consultation insuffisante des parties prenantes

**LES PARTIES PRENANTES** sont des personnes qui ont un intérêt économique, culturel ou politique, ou encore une influence sur une ressource particulière. Elles peuvent avoir besoin de cette ressource pour leur subsistance, pour une entreprise commerciale sur grande ou petite échelle, pour des activités de conservation, pour le tourisme ou pour des raisons culturelles, par exemple, l'utilisation de sites sacrés. Le concept est complexe et dynamique: on note souvent un manque d'homogénéité entre les groupes, qui peuvent encore être divisés en sous-groupes selon leurs intérêts spécifiques. Les conflits peuvent survenir parce que les planificateurs et gestionnaires n'identifient pas bien les parties prenantes, ou bien refusent de considérer l'intérêt que porte un groupe donné à une ressource particulière.

Nombre de politiques et d'interventions sont confrontées à des difficultés liées à la définition exacte du terme communauté, car les planificateurs ont du mal à identifier tous les intérêts y afférents.

Lorsque les planificateurs et les gestionnaires ne réussissent pas à identifier et à consulter tous les types de parties prenantes, ils ne peuvent ni bien cerner les divers besoins et priorités de ces groupes, ni tirer parti de leur connaissance locale de la situation, ce qui accroît la probabilité de conflits.

## Scénario III

### CONFLITS INHÉRENTS À UNE MAUVAISE IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES

Un garde forestier a conclu un protocole d'accord avec deux groupes locaux pour l'accès saisonnier du bétail aux sources d'eau situées à l'intérieur du parc national. Le protocole précisait les groupes ayant accès aux sources, le nombre de têtes de bétail autorisé, ainsi que les responsabilités des membres de la communauté. Toutefois, cet accord n'a pu être appliqué pour plusieurs raisons.

Des personnes étrangères aux groupes locaux ont migré vers la zone pour bénéficier de l'accès aux sources d'eau, et les résidents figurant sur la liste jointe au protocole ont introduit du bétail appartenant à d'autres communautés. En outre, certains membres de la communauté et du per-

sonnel du parc ont autorisé des personnes qui n'étaient pas concernées par l'accord, à accéder aux zones réservées pour les pâturages.

Des conflits sont survenus à divers niveaux. Les ménages qui avaient respecté l'accord en voulaient à ceux qui l'avaient violé. Les responsables du parc en voulaient à leurs collègues qui étaient de connivence avec les membres de la communauté qui avaient enfreint les règles.

Dans ce cas, la difficulté à définir le contenu du terme «communauté» ainsi que l'incapacité des responsables du parc à réguler l'accès aux ressources, ont contribué à l'échec de ce projet novateur.

## Manque de coordination des efforts de planification

**MÊME SI L'ON RECONNAÎT** de plus en plus la nécessité d'adopter des méthodes intégrées de gestion des ressources naturelles, nombre de gouvernements et d'autres organismes recourent toujours aux approches sectorielles, qui présentent des limites au niveau de la planification et de la coordination inter-sectorielles. Par exemple, les services agricoles peuvent promouvoir l'expansion de cultures de rente dans les forêts pour augmenter le revenu des agriculteurs, sans toutefois tenir compte de l'incidence de cette mesure sur les autres utilisateurs des ressources. Le chevauchement des domaines de compétence et des activités des différentes institutions, et la concurrence qui en résulte, peuvent limiter leur capacité de concilier les besoins et les priorités des diverses parties prenantes.



## Diffusion inadéquate ou insuffisante des informations

**UNE DIFFUSION EFFICACE** des informations relatives aux politiques, lois, procédures et objectifs peut accroître les chances de réussite des programmes et réduire les conflits. En revanche, l'absence d'informations sur les intentions des organismes de planification peut entraîner des soupçons et une perte de confiance.

### Scénario IV

#### LA MAUVAISE DIFFUSION DES INFORMATIONS GÉNÈRE DES CONFLITS

Des villageois ont détruit des canalisations d'eau, pensant qu'elles provoqueraient une réduction du débit d'eau dans leur communauté. Ils l'ont fait, alors que les études avaient montré que ces canalisations ne constituaient pas une menace pour le système d'adduction d'eau. Les planificateurs et le personnel de projet n'avaient pas bien transmis cette information aux populations locales.

## Moyens institutionnels limités

**LES CONFLITS SURVIENNENT** lorsque les organisations, gouvernementales ou autres, ne possèdent pas les capacités nécessaires pour entreprendre une gestion durable des ressources naturelles. Non seulement les organisations se heurtent à des difficultés financières face aux dépenses de personnel et d'équipement, mais elles manquent souvent des compétences nécessaires pour anticiper ou gérer les conflits qui surviennent au cours de leurs activités.

## Suivi et évaluation insuffisants

L'ÉLABORATION DES PROGRAMMES et des projets omet souvent de définir clairement les composantes de suivi et d'évaluation, en particulier dans le domaine des conflits liés aux ressources naturelles. Sans un suivi et une évaluation systématiques des activités de gestion des ressources naturelles, il est très difficile d'identifier, d'anticiper ou de gérer les conflits.

## Absence de mécanismes efficaces de gestion des conflits

POUR LA RÉUSSITE des programmes de gestion des ressources naturelles, il importe d'insérer dès le départ, dans leur conception et leur mise en œuvre, des mécanismes pour la gestion et la résolution participatives des conflits. Ces mécanismes doivent veiller à ce que les conflits ouverts ou latents soient traités de manière constructive pour éviter une escalade. Dans certaines organisations, une législation ou des politiques en vigueur peu propices entravent la mise en place de ces mécanismes.





# Approches de gestion et de résolution des conflits liés aux ressources naturelles

**IL EXISTE PLUSIEURS STRATÉGIES** de gestion et de résolution des conflits que peuvent adopter les communautés locales, les utilisateurs des ressources naturelles, les responsables de projets et les pouvoirs publics.

## **Systèmes coutumiers de résolution des conflits**

Une gamme variée de stratégies et de techniques locales a été mise au point par les communautés au fil des ans pour gérer et régler les conflits liés aux ressources naturelles. Ces techniques présentent des similitudes malgré la diversité des contextes culturels: la négociation, la médiation et l'arbitrage sont des pratiques communes, ainsi que certaines mesures coercitives telles que la pression du groupe, les commérages, l'ostracisme, les sanctions surnaturelles et la violence.

Les stratégies coutumières de gestion des conflits liés aux ressources naturelles comportent à la fois des forces et des faiblesses.



## Scénario V

### NÉGOCIATIONS COUTUMIÈRES SUR LES QUESTIONS FONCIÈRES

Les négociations sur les contestations en matière d'utilisation ou de propriété des terres au sein des petites communautés se déroulent généralement lors de réunions publiques informelles *ad hoc*. Ces réunions peuvent regrouper les membres de la famille, les voisins et les parties en conflit, convoqués en fonction des besoins. Chaque partie peut choisir un porte-parole reconnu pour son éloquence et le calme dont il fait preuve lors des pourparlers. Les procédures peuvent varier considérablement, mais, en définitive, la persuasion et la pression du groupe atténuent les différences. On parvient à un accord par le biais du consensus. C'est l'autorité morale de la communauté et de ses membres qui confère leur légitimité à ces accords.

## Systemes coutumiers de gestion des conflits liés aux ressources naturelles

### Forces

Encouragent la participation des membres de la communauté et respectent les valeurs et les coutumes locales.

Sont plus accessibles de par leur faible coût, leur souplesse de programmation et de procédure, et l'utilisation de la langue locale.

Encouragent la prise de décisions participative, en dégagant un consensus au terme d'une série de discussions, favorisant souvent la réconciliation au niveau local.

Contribuent au processus de dévolution du pouvoir à la communauté.

### Faiblesses

Ont été supplantés par les tribunaux et les lois administratives.

Sont souvent inaccessibles en raison de facteurs liés au sexe, à la classe sociale, à la caste et autres.

Sont mis en question par l'hétérogénéité croissante des communautés, due aux changements culturels, aux mouvements de populations et à d'autres facteurs qui ont détérioré les relations sociales qui constituaient les fondements de la gestion coutumière des conflits.

Sont souvent incapables de régler les conflits entre les communautés ou entre une communauté et l'État



## Systèmes juridiques nationaux

**LES SYSTÈMES JURIDIQUES** nationaux qui régissent l'aménagement des ressources naturelles sont fondés sur des dispositions législatives et de politique générale, ainsi que sur des réglementations et des juridictions. Le jugement et l'arbitrage sont les principales stratégies de gestion des conflits. Toutefois, certains systèmes nationaux s'inspirent des systèmes juridiques qui tiennent leurs origines de la coutume, de la religion, du groupe ethnique ou autres.

### Systèmes juridiques nationaux de gestion des conflits liés aux ressources naturelles

#### Forces

Sont officiellement établis, avec des procédures censées être bien définies.

Tiennent compte des préoccupations et des questions d'intérêt national et international.

Font intervenir des experts judiciaires et techniques dans le processus de prise de décisions.

Se traduisent par des décisions contraignantes.

#### Faiblesses

Sont souvent inaccessibles aux pauvres, aux femmes, aux groupes marginalisés et aux communautés reculées, pour des raisons de coût, de distance, de barrières linguistiques, d'obstacles politiques, d'analphabétisme et de discrimination.

Peuvent négliger les connaissances autochtones, les institutions locales et les besoins des communautés à long terme lors de la prise de décisions.

Peuvent appeler des experts en matière judiciaire et technique, qui n'ont pas les connaissances, les compétences et les orientations nécessaires pour une gestion participative des ressources naturelles.

Utilisent des procédures généralement fondées sur le système de débat contradictoire qui créent une situation de gagnant/perdant.

# Alternatives en matière de gestion des conflits

**LES AUTRES SYSTÈMES** de gestion des conflits abordent les conflits liés aux ressources naturelles en encourageant un processus décisionnel participatif. Ils sont nés essentiellement en réaction au style de gestion des conflits basé sur le débat contradictoire, utilisé par les systèmes juridiques. Cette approche s'inspire également des stratégies de gestion des conflits longtemps utilisées par les communautés pour régler leurs différends. Les praticiens ont recours à des méthodes telles que la négociation et la médiation pour aider à dégager un consensus. Le but est de rechercher un profit à long terme pour toutes les parties prenantes.

## Ces interventions de gestion des conflits d'un autre type visent particulièrement à:

- améliorer la communication et la diffusion des informations au sein des groupes d'intérêts;
- s'attaquer aux causes des conflits par le biais de la collaboration;
- transformer le processus de gestion des conflits en une force de promotion d'un changement social positif;
- renforcer les capacités des communautés à gérer leurs conflits;
- limiter l'apparition et l'intensité de futurs conflits.





## Scénario VI

### LEÇONS TIRÉES DE LA GESTION DES CONFLITS SUR DIFFÉRENTS SITES

La forêt d'un pays faisait l'objet de multiples sollicitations allant de l'exploitation commerciale, la protection du bassin hydrographique, aux loisirs et à la conservation de la biodiversité.

Les représentants des structures gouvernementales, des ONG, des instituts de recherche et des communautés locales se sont regroupés en consortium interinstitutionnel pour traiter des aspects techniques, institutionnels et pratiques des problèmes de pauvreté et d'environnement. Ce regroupement avait pour objet d'appuyer les programmes communautaires, de renforcer les capacités locales en matière d'organisation, d'accroître les relations de collaboration et d'élargir l'impact de programmes de développement réussis.

Le consortium a choisi huit sites prioritaires, présentant des aspects écologiques et socio-économiques variés, propices à l'exécution et au suivi de ces activités. Dans l'un des sites, un conflit a éclaté car les responsables ont encouragé l'élevage du bétail comme source de revenus locaux, alors que les écologistes ne voulaient pas de ce bétail parce qu'il

détruisait la forêt. Sur un autre site choisi comme zone de conservation prioritaire à cause de sa richesse biologique, de son bassin versant et de son potentiel touristique, des conflits ont surgi lorsque le gouvernement a expulsé les communautés locales. Sur un troisième site, la décision de transformer la forêt en zone protégée, régie par de nouvelles règles et une nouvelle réglementation limitant l'accès aux ressources, a entraîné des conflits car les résidents perdaient ainsi des sources de revenus.

Sur tous ces sites, des réunions sont tenues régulièrement pour organiser les interventions de suivi, consigner les questions nouvelles par écrit et tirer les enseignements communs à tous. Les visites entre les sites offrent un cadre privilégié pour les échanges entre les praticiens, les décideurs et les leaders communautaires. Les travaux de recherche menés sur plusieurs sites ont permis de consigner par écrit et d'analyser les moyens d'existence et les conditions locales, contribuant directement aux stratégies de gestion des conflits liés à l'utilisation et à la gestion des forêts.

## Alternatives en matière de gestion des conflits liés aux ressources naturelles

### Forces

Encouragent la gestion et le règlement des conflits liés aux ressources naturelles en se basant sur les intérêts communs et en recherchant des points de convergence.

Impliquent des procédés qui ressemblent à ceux déjà utilisés par la plupart des systèmes locaux de gestion des conflits, notamment un accès aisé pour un coût limité.

Servent à renforcer la prise en charge des solutions et des processus de mise en œuvre.

Mettent l'accent sur le renforcement des capacités des communautés locales en matière d'animation, de communication, de planification et de gestion des conflits.

### Faiblesses

Peuvent avoir du mal à réunir toutes les parties prenantes autour d'une table de négociations.

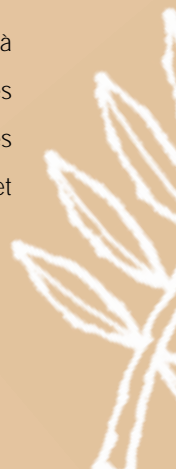
Peuvent ne pas réussir à maîtriser les rapports de force entre les différentes parties prenantes, ce qui perpétue la marginalisation des groupes vulnérables tels que les pauvres, les femmes et les populations indigènes.

Peuvent être à l'origine de décisions non juridiquement contraignantes.

Peuvent inciter certains spécialistes à emprunter des méthodes à d'autres pays et d'autres contextes sans les adapter au préalable à la situation locale.

S'ils traitent généralement de conflits latents ou ouverts spécifiques, ces autres systèmes de gestion des conflits concourent à des changements profonds au sein de la société pour qu'elle puisse s'attaquer aux racines mêmes des conflits. Le tableau ci-dessus en résume les forces et les faiblesses.

Cette méthode de gestion des conflits est de plus en plus populaire, grâce notamment à sa capacité de gérer – dans un esprit participatif et consensuel – des situations complexes associant de nombreuses parties prenantes. Pour qu'une telle approche soit efficace, les procédures de gestion des conflits doivent être revues depuis les toutes premières phases, et les acteurs consultés régulièrement.





## Quels sont les besoins?

**LA GESTION DES CONFLITS** constitue une condition indispensable à l'aménagement durable des ressources naturelles. L'ampleur, la portée et l'intensité des conflits ne cessent de croître. S'ils ne sont pas pris à temps et traités de façon efficace, ces conflits peuvent avoir une incidence sur les moyens d'existence des communautés et entraîner une dégradation des ressources. La gestion novatrice des conflits est une approche multidisciplinaire permettant de mieux appréhender, analyser et gérer les conflits avant et après leur apparition. Elle est fondée sur la formulation de stratégies participatives et consensuelles, et sur les mécanismes formels et informels de gestion des conflits existant au sein des communautés locales. Elle s'efforce aussi de renforcer les capacités des institutions locales et des communautés en matière de gestion des conflits et de promotion de la gestion durable des ressources.

**Il faut inscrire des stratégies appropriées de gestion et de résolution des conflits dans le cadre des politiques, programmes et projets d'aménagement des ressources naturelles.**

## Autres publications de l'Unité de foresterie communautaire ayant trait à la gestion et à la résolution des conflits

**Chandrasekharan, D.** 1997. *Proceedings: Electronic Conference on Addressing Natural Resource Conflicts through Community Forestry, January-May 1996*. Foresterie communautaire/FTPP, Série Gestion des conflits. Rome, FAO.

**FAO.** 1997. *Compilation of Discussion Papers Made to the Electronic Conference on Addressing Natural Resource Conflicts through Community Forestry, January-May 1996*. Foresterie communautaire/FTPP, Série Gestion des conflits. Rome.

**FAO.** 1998. *Integrating Conflict Management Considerations into National Policy Frameworks. Proceedings of a Satellite Meeting to the XI World Forestry Congress, 10-13 October 1997, Antalya, Turkey*. Foresterie communautaire/FTPP, Série Gestion des conflits. Rome.

**Pendzich, C., Thomas, G. & Wohigenant, T.** 1994. *The Role of Alternative Conflict Management in Community Forestry*. Foresterie communautaire/Document de travail du FPPP N° 1. Rome, FAO.

**Publications en cours de préparation:** Une note théorique portant actuellement le titre de *Pathways to Inclusion: Introducing Conflict Management to Support Community Forestry Practices*, sera publiée en 2001. Un jeu de documents concernant la gestion des conflits, destiné à assurer une formation complète et détaillée dans ce domaine, est en cours de préparation et sera disponible en 2001.